Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 10

Artikel: Va-t-on abattre le vieux tilleul de l'Abbaye?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229110

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la place de l'église en face de la modeste maison de commune, avec sa galerie de bois, tandis que les belles miches dorées s'entassent les unes sur les autres dans les grandes corbeilles que les ménagères infatigables vont emmener à la maison.

M. D. M.

Va-t-on abattre le vieux tilleul de l'Abbaye ?

Le Conseil général du village de l'Abbaye a demandé au législatif communal l'autorisation d'abattre le vieux tilleul planté en 1803, près de la cure.

Cet arbre, paraît-il, est devenu encombrant, projette une ombre superflue et entravera quelque peu l'exécution des prochains travaux de bitumage prévus.

Le Conseil communal a décidé de laisser les mains libres aux citoyens de l'Abbaye qui, souhaitons-le, respecteront finalement ce bel arbre historique.

Un coin du vieil Orbe disparaît

La voûte multiséculaire jetée comme un pont entre les maisons moyenâgeuses de la venelle articulant les rues du Grand-Pont et à l'Abbaye, est tombée sous la pioche des démolisseurs en train de construire un bâtiment moderne.

Cette voûte constituait l'un des aspects pittoresques du vieil Orbe et fut maintes fois reproduite par le pinceau des peintres amoureux du passé. (Réd. — N'y aurait-il plus qu'eux?)

Café-Restaurant des Deux Gares et Rotonde - Bar de l'Etrier

Face Gare Centrale - LAUSANNE

Nouvelle cave Nouvelle cuisine

Victor GROBETY, nouveau tenancier.

SI VOUS ALLEZ...

... à Palézieux, vous apprendrez probablement qu'à proximité on a dévouvert, il y a plus de cent ans, des ruines romaines, vestiges d'une villa, une mosaïque, entre autres.

Vous remarquerez (ou vous ne remarquerez pas), dans le voisinage du café, la base d'un donjon, transformée en jardin. C'est tout ce qui reste d'un puissant château commandant la seigneurie de Palézieux.

Les premiers seigneurs de l'endroit sont cités en 1154 déjà, et le personnage le plus important de la famille fut assurément Hugues de Palézieux, le premier bailli de Vaud, fonction qui venait d'être créée par le comte Pierre de Savoie, dont il avait toute la confiance.

Hugues de Palézieux résida à Moudon, devenu le siège du baillage nouveau. Il en fut aussi le châtelain.

Le bailli de Vaud était à l'époque le juge suprême de tout le pays.

Ad. Decollogny.